



Premier congrès de la CGT des territoriaux des Lilas 3 juin 2013

Textes d'orientation

Les syndiqué-e-s du syndicat des territoriaux des Lilas se sont réunis le lundi 3 juin 2013 à l'auditorium de l'espace Anglemont pour leur premier congrès.

Nombre de participants

- 21 syndiqués des territoriaux des Lilas (4 excusés)
- Le secrétaire de l'union locale de Bagnolet
- Invités : 3 agents territoriaux de la ville de Bagnolet, l'animateur du collectif CGT des retraités de Bagnolet, le secrétaire de la CSD, deux camarades de l'union locale.

Rapport d'activité

Le secrétaire a présenté le rapport d'activité du syndicat depuis 3 ans :

- Revendications des agents : hausse des salaires, conditions de travail, mobilité interne, suppression de la journée de carence, titularisation des contractuels, participation aux groupes de travail sur le temps de travail et sur la mise en place de la semaine de 4 jours et demi.
- Présence aux instances paritaires du CTP et du CHSCT.
- Participations aux luttes nationales (retraites, ANI, service public, lutte contre l'austérité, etc.)
- Présence au sein des instances de négociation liées à la constitution de la CAEE et des transferts.
- Forte implication au niveau de l'union locale, en particulier sur la question de la maternité des Lilas.

Résumé des débats

Renforcement de l'action revendicative dans les services

Le congrès réaffirme la volonté de valoriser et de développer les actions revendicatives engagées parfois depuis plusieurs années par la CGT auprès de la municipalité.

Pour cela, il est nécessaire que le syndicat assure une présence plus régulière dans les services, notamment en organisant plus souvent des réunions d'information syndicale.

Présence aux instances paritaires

L'assemblée a souligné à quel point la présence d'élus CGT au sein d'instances - pour l'instant - paritaires du CTP et du CHSCT était nécessaire pour relayer et amplifier l'action menée par le syndicat auprès des services de la ville. Une réflexion doit être

menée par le bureau dans les semaines à venir afin de définir l'argumentaire des candidats CGT à ces instances, après les élections de 2014.

Le congrès a constitué une liste de 5 candidats CGT au CHSCT afin de reconstituer les représentants de cette instance paritaire pour le second semestre 2013 (tenant compte de la désaffection provoquée par les transferts, les démissions et la retraite des camarades qui représentaient le syndicat au CHSCT).

La défense du service public à l'échelle (inter)communale et nationale

La présence du syndicat des territoriaux des Lilas dans des instances coordonnées par la fédération (notamment dans le cadre du transfert CAEE) a été approuvée et doit être poursuivie. Certaines revendications de la fonction publique territoriale ne peuvent être satisfaites qu'à l'échelle nationale (par exemple l'augmentation du point d'indice et la précarité qui touche massivement les agents des écoles).

L'interprofessionnel

Évoquant le contexte national et international, très fortement marqué par un climat d'austérité et de régression sociale, les participants se sont accordés pour reconnaître que l'action revendicative de la CGT devait s'inscrire dans une démarche offensive de masse, unitaire et interprofessionnelle.

Par exemple, il nous faudra développer rapidement beaucoup de détermination et d'action unitaire de masse pour contrer les intentions du gouvernement de mettre à nouveau en place une contre-réforme des retraites.

Le succès des mobilisations dépend de l'implication de chacun-e

La mobilisation collective des salariés par la grève et par les manifestations demeure la principale manière d'imposer les revendications sociales, quelle que soit l'échelle (locale ou nationale) concernée.

Dans le contexte actuel, notamment électoral, qui n'est guère favorable au monde du travail, nous ne pouvons compter que sur nos propres forces pour défendre nos revendications sociales.

Cela signifie que la responsabilité de l'action syndicale dépend en premier ressort de chacun-e d'entre nous. Chaque syndiqué-e, se doit de participer, ne serait-ce que de façon partielle, aux mobilisations locale ou nationale. Il en dépend de notre crédibilité tant vis-à-vis des agents que de notre employeur.

Rapport financier

Le trésorier a présenté un état des comptes du syndicat depuis sa constitution (2013). L'essentiel des ressources provient des cotisations. Le nombre d'adhérents n'a guère évolué mais il y a eu un assez fort renouvellement : départ à la retraite, transfert, décès et démission ont été compensés par des nouvelles adhésions. Sans adopter le principe de cotisation proportionnelle au salaire, la décision a été prise de procéder à un nivellement en fonction des salaires : deux forfaits ont été définis. La responsabilité est laissée à chacun de verser la part qu'il estime devoir ou non payer compte tenu de son salaire.

Les dépenses sont extrêmement réduites : à peine une facture par mois.

Un camarade procèdera à la vérification des comptes du syndicat dans les semaines à venir.

Fait au Lilas, le 5 juin 2013